

VILLE DE BINCHE

Déclaration de politique générale 2008

Lors du vote du budget de l'an dernier, la déclaration de politique générale présentait les objectifs qui seraient poursuivis au cours de la législature dans son ensemble.

Il est donc normal que les projets proposés cette année ainsi que le budget qui y est lié s'inscrivent dans la droite ligne de ce qui constitue pour la majorité la base même de son action politique.

Pour rappel, cette volonté d'action se base sur 10 priorités. Les priorités de nos concitoyens.

1. CADRE DE VIE
2. SECURITE
3. ECONOMIE
4. SERVICES A LA POPULATION
5. ACTION SOCIALE
6. LOGEMENT
7. ENSEIGNEMENT
8. CULTURE
9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS
10. SPORT

1. CADRE DE VIE

Les problèmes liés au cadre de vie sont au cœur même des préoccupations de nos concitoyens. Leur offrir un cadre de vie de qualité est donc une de nos préoccupations majeures.

Plusieurs actions seront mises en œuvre en la matière :

En ce qui concerne la PROPRETE

- a. Une équipe spécifique qui se consacre au nettoyage des voiries et trottoirs existe. Elle sera renforcée par l'engagement de six agents subsidiés par la Région Wallonne et qui auront en charge l'entretien quotidien des sites et monuments patrimoniaux.
- b. Ces équipes, pour être réellement efficaces, doivent être équipées de matériel moderne et efficient. Des nouveaux investissements sont donc prévus en la matière.
- c. Lutte contre les incivilités. Deux agents constatateurs sillonnent déjà l'entité. Leur rôle est de constater les incivilités afin que soient sanctionnés leurs auteurs. Ce projet subsidié par l'Etat fédéral sera reconduit en 2008.
- d. La propreté est aussi une question d'implication collective des citoyens. Une campagne spécifique de sensibilisation « quartiers propres » sera menée à nouveau en 2008.

En ce qui concerne les TRAVAUX de voirie, trottoirs, égouttage

Nous ne reprendrons pas in extenso les différents projets prévus au service extraordinaire du budget. Nous citerons les plus emblématiques :

1. Création d'un RAVEL
2. Aménagement de la place du Pont Martine via le Plan Mercure
3. Amélioration et égouttage de la rue des 40 Bonniers à Buvrines
4. Amélioration et égouttage de la rue du Pressé à Leval
5. Plan d'aménagement et d'embellissement des places publiques
6. Travaux d'entretien et de maintenance des trottoirs, accotements pour 300.000 €
7. Entretien extraordinaire de voiries pour 300.000 €
8. Achat de matériel de signalisation touristique pour 25.000 €
9. Aménagement des fontaines pour 25.000€

10. Modernisation de l'éclairage public pour 100.000 €

A côté de ces investissements, nous continuerons d'assurer l'entretien régulier des diverses voies de circulation, espaces publics, parcs, places,...

En ce qui concerne les ruelles et venelles

Un effort particulier sera entrepris afin de garantir aux usagers un accès et une circulation aisés dans les ruelles, sentiers et venelles de notre entité.

Le développement durable

- e. Promouvoir une consommation énergétique responsable exige que les autorités communales elles mêmes montrent la voie à suivre. Divers bâtiments publics dont l'hôtel de ville feront l'objet d'un audit énergétique afin d'évaluer les actions à entreprendre en la matière.
- f. Le service logement dispose d'un guichet où les citoyens peuvent obtenir une information sur les primes énergétiques de la Région Wallonne. Pour encourager cette initiative, la Ville de Binche proposera un complément de prime pour le financement d'un audit énergétique ou la placement d'un chauffe-eau solaire.
- g. Enfin, un Monsieur Energie sera recruté sur base d'un financement de la Région Wallonne.
- h. Campagnes d'information : énergie, environnement, ...

En ce qui concerne le Patrimoine

Notre ville peut s'enorgueillir de disposer d'un patrimoine exceptionnel considérable. Force est de constater qu'il n'a pas fait l'objet de toute l'attention voulue que ce soit en termes d'investissement ou en termes d'entretien.

Cependant, l'administration n'était pas dotée d'un service qui s'occupe spécifiquement de cette matière. Ce manque sera réparé en 2008.

En outre, nous avons déjà évoqué plus haut la constitution d'une équipe spécifique qui renforcera notre équipe verte et dont la tâche prioritaire sera l'entretien du patrimoine.

Pour ce qui est des investissements, nous concentrerons nos moyens cette année à la collégiale Saint Ursmer. Un bilan complet sera établi afin de déterminer les travaux prioritaires à exécuter.

L' aménagement du territoire

L'espace commun, partagé entre les habitants, doit être convivial et accueillant. On ne peut laisser en matière d'aménagement du territoire, comme en bien d'autres domaines d'ailleurs, la place à l'improvisation.

La ville doit bénéficier d'une réflexion forte en matière d'organisation des espaces. Accessibilité des infrastructures, implantation de nouvelles zones d'habitat, développement de zone économiques, projets de quartier, ...voilà autant d'éléments qui méritent une véritable approche stratégique.

Cette approche est garantie par un outil général dénommé Schéma de structure. Le dernier schéma élaboré pour notre ville date de 1996. Bien des évolutions ont eu lieu depuis. Le tissu urbain s'est réorganisé, certains modes de communication se sont développés, les besoins des citoyens ont changé,... si bien qu'il impérieux de réviser le schéma existant.

Nous avons donc prévu de débiter ce travail qui s'accomplira sur plusieurs années.

2. SECURITE

Vivre en toute sécurité est un droit fondamental. Le sentiment de sécurité est fonction de bien des paramètres. Il dépasse le simple cadre de l'intégrité physique. Ainsi, une rue mal éclairée, la vitesse excessive des véhicules, la multiplication des dépôts clandestins, ... sont de nature à créer une situation inconfortable pour les habitants d'un quartier.

Notre objectif est donc de travailler sur ces paramètres afin d'augmenter la qualité de vie de nos concitoyens.

Pour cela, nous nous basons sur trois axes de travail :

1. Le renforcement de la proximité

Plus d'agents de quartier

Un commissariat mobile qui se mettra à disposition des habitants au sein même de leur lieu de vie.

2. La lutte contre les excès de vitesse

3. La consolidation d'une équipe spécifique à même de lutter contre des phénomènes nouveaux d'insécurité

3. ECONOMIE, EMPLOI et TOURISME

Le défi de l'activité économique et de l'emploi est un enjeu majeur pour notre ville et au-delà notre région. Ces matières relèvent essentiellement d'autres niveaux de pouvoir ou institutions supra locales comme l'IDEA.

Notre objectif général dans ce contexte est donc de créer les synergies nécessaires afin que notre Ville puisse être au centre des préoccupations de ses acteurs et ne soit pas ou plus le parent pauvre de la politique de développement régionale.

Pour 2008, nous comptons initier une série de projets qui tous entrent dans cette perspective.

A tout seigneur tout honneur, nous espérons cette année obtenir une réponse positive au projet introduit dans le cadre du financement européen.

Ce projet contient deux axes majeurs :

- **le développement économique** via une valorisation du zoning et la facilitation des voiries d'accès à celui-ci : contournement, Avenue Léopold III et route de Mons. Ces aménagements offrent un double avantage : augmenter l'attractivité du zoning et améliorer grandement la mobilité au sein de la Ville et le confort des riverains.
- **Une politique de rénovation urbaine en centre ville**. Notre Ville mérite un centre ville à la hauteur de ses ambitions mais aussi des besoins de ses habitants et des nombreux visiteurs qui viennent découvrir notre folklore et notre patrimoine. Pour cela, notamment, une réfection complète des voiries en centre ville est nécessaire. Une politique touristique est aussi à mettre en œuvre et une attention devra être portée à certains chancres urbains comme les bâtiments jouxtant le théâtre communal sur la Grand Place.

Nous avons donc inscrit les études et les financements planifiés dans le cadre du projet global introduit. Bien sûr, ce projet ne se concrétisera que dans la mesure où il sera accepté. Cela nous garantirait des moyens financiers conséquents issus de l'Europe et de la Région Wallonne à hauteur de 90% du budget global.

Ensuite, nous concrétiserons cette année le lancement de notre asbl de gestion centre ville. Nous espérons ainsi mettre à disposition du commerce local une série de ressources à même d'aider les commerçants dans le cadre de leur développement.

Troisièmement, nous étudions avec le FOREM la possibilité d'implantation d'une maison de l'emploi. Elle serait une porte ouverte vers le marché de l'emploi pour toutes les personnes qui souhaitent entrer dans un projet

professionnel. On regrouperait dans un même lieu les divers services d'aide à la recherche d'emploi, les prestataires de formation, ...

Enfin, on se souviendra que l'an passé, nous avons créé un service de développement au niveau de l'administration communale. Evidemment, c'est sur lui que nous nous sommes appuyés pour monter les projets décrits ci-dessus. Nous étudions aujourd'hui la possibilité de renforcer ce service via un financement régional. Nous espérons ainsi créer une agence de développement local ouvrant la voie à l'extension de nos ambitions de développement.

Quant au tourisme, nous comptons cette année :

- améliorer la signalétique locale avec 25.000 € prévus à cette fin
- mettre en place une véritable politique de marketing touristique qui promotionnerait notre ville à l'extérieur
- développer un partenariat avec la Maison du Tourisme de Thudinie afin d'obtenir deux emplois « Wallon'net » supplémentaires qui seraient consacrés à l'entretien des sentiers balisés

4. SERVICES A LA POPULATION

Les citoyens ont droit à un service qui puisse répondre à leurs besoins. Si des améliorations ont été apportées au niveau des horaires de l'administration afin qu'ils puissent mieux correspondre au rythme de vie de la population, il reste un chemin important à parcourir.

En l'occurrence, une démarche qualité devra être entamée afin lancer une dynamique positive de revalorisation du service au citoyen.

Dans le même temps, le personnel communal mérite que l'on s'attarde plus aux ressources qui sont mises à sa disposition ainsi que des conditions de travail qui sont les siennes.

L'administration est l'instrument qui permet aux objectifs politiques qui sont définis dans cette note de se transformer en actions concrètes et ainsi au projet de se réaliser.

Améliorer le service à la population, c'est aussi mettre en œuvre une politique de communication et d'information du citoyen quant aux éléments qui constituent son environnement.

Le bulletin communal poursuit cet objectif. Il atteint sa vitesse de croisière.

De même, les services de base qui reposent sur la prise en compte d'une demande du citoyen : travaux de proximité, documents administratifs, ...seront au centre de nos préoccupations.

Déjà, de nouvelles procédures de traçabilité et de suivi des demandes ont été mises en place à la suite des remarques très nombreuses formulées par les participants aux rencontres citoyennes. Nous continuerons dans cette voie sachant que notre objectif sera de toujours mieux répondre aux demandes légitimes des citoyens.

Enfin, en matière de gouvernance, une gestion intelligente de nos ressources nous permet à nouveau de présenter un budget en boni. En ces temps difficiles pour la majorité des pouvoirs locaux, cela mérite d'être souligné.

Dans ce contexte, il faut souligner nos démarches multiples auprès des autres niveaux de pouvoir pour obtenir des moyens financiers complémentaires. Sur un montant total d'investissements budgétisé de plus de 6 millions d'euros, ce sont quelques 2,7 millions qui sont escomptés en tant que subsides...

5. ACTION SOCIALE

Le Service social communal assure une série de permanences décentralisées dans les diverses anciennes communes. Une permanence supplémentaire a été créée à Bray. Nous continuerons dans cette voie et consoliderons notre proximité avec la population.

Nos concitoyens peuvent y trouver une écoute attentive ainsi que des réponses adaptées à leurs problématiques. Dossiers de pensions, allocations sociales diverses, ... sont autant d'éléments traités.

Cette année, à côté de cette mission traditionnelle, nous nous attacherons à initier deux projets importants :

- la mise en place d'un comité consultatif de la personne handicapée,
- la mise en place d'un comité consultatif des seniors.

Au-delà, pour 2008, la Ville a décidé d'augmenter de 2% la dotation au CPAS. Malgré un boni conséquent en 2006 et un nouveau boni au compte 2007, nous avons décidé que les moyens mis à disposition de notre politique sociale ne diminueraient pas.

6. LOGEMENT

La démarche politique est la poursuite des objectifs mis en exergue dans le plan bisannuel du logement 2007/2008.

Afin de mettre en œuvre le droit au logement décent pour tous, notre Ville se doit de coordonner les forces vives disponibles (CPAS, I.S.S.H., A.I.S. ABEM, F.L.W., Région Wallonne...)

- Dans les logements sociaux : assainissement via le PEI et sécurisation à mettre en œuvre (I.S.S.H.)

- Elaboration et mise en œuvre des projets de l'I.S.S.H. en matière de partenariat public privé (P.P.P.) sur les sites suivants : Anciens ateliers Hupin, cité Mertens à Waudrez, cité jardin à Binche Centre.
- Création de cinq nouveaux logements sociaux dans l'ancienne école de Bray. (I.S.S.H.)
- Construction de 12 logements sur le site de l'ancien abattoir communal de Binche (ISSH et Ville de Binche)
- Création et restauration des logements de transit (4) et d'insertion (2) (C.P.A.S.)
- Renforcement des objectifs du service logement via la création d'un guichet unique d'information. Elaboration de folders rassemblant l'ensemble des aides disponibles en région wallonne et plus spécifiquement sur notre territoire qui seront mis à la disposition du citoyen.

Une attention toute particulière sera accordée à l'application du plan H.P. (Habitat Permanent) pour l'éradication du site de Binche Plage par le relogement des personnes et l'assainissement du site.

La lutte contre les logements inoccupés ou abandonnés sera intensifiée.

Notre régie foncière communale poursuivra la gestion des dossiers relevant du patrimoine communal.

7. ENSEIGNEMENT

L'enseignement communal doit proposer une infrastructure à la hauteur de l'importance de la mission qui est la sienne.

Nous travaillerons donc à l'amélioration des infrastructures scolaires. Un plan de travaux pluriannuel a été mis au point. Nous nous attacherons à réaliser une première phase.

Ainsi :

- 150.000 € sont prévus aux aménagements et rénovations scolaires,
- 40.000 € sont prévus pour la rénovation des cours de récréations,
- 25.000 € sont prévus pour la sécurisation des abords des écoles,
- 40.000 € sont prévus pour des aménagements à l'académie de musique,

- 10.000 € sont prévus pour des aménagements à l'académie des beaux-arts.

L'école de Buvrines fera l'objet d'une étude quant à la faisabilité d'une extension.

Au niveau des services offerts aux familles, notre ville est une des dernières à ne pas disposer en son sein d'un service de bus communal. Un budget est prévu pour palier à cette carence.

8. CULTURE

Dès 2001, le projet d'installation de la bibliothèque communale dans l'aile de la gare avait été jeté aux oubliettes, alors que cette solution offrait l'espace nécessaire à brigrer une reconnaissance de la part de la Communauté française.

Une nouvelle réflexion s'installe dès à présent pour trouver à la bibliothèque communale un cadre approprié aux contraintes décrétales, tout en relevant le défi des systèmes d'information les plus sophistiqués au service du plus grand nombre. Par ailleurs, les ateliers d'écriture et de lecture y sont actuellement organisés.

Le théâtre, quant à lui, se porte bien : la programmation communale est prise en charge par l'ASBL « Amis de Binche Culture », les spectacles deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus éclectiques . Les soirées d' »Exploration du Monde » mobilisent un public de plus en plus nombreux et fidèle. Il faut toutefois se réjouir que l'action culturelle ne soit pas que le fait de l'initiative institutionnelle ; des troupes locales, des auteurs locaux sont de plus en plus souvent à l'affiche et attirent un large public de connaisseurs.

La collaboration avec les structures culturelles provinciales ou régionales est, elle aussi, en train de renaître et de s'accroître. Par ailleurs, des investissements ont été prévus à l'extraordinaire pour amener le bâtiment à un niveau technique répondant aux exigences de la majorité des spectacles.

Mais la culture est l'affaire de tous, et n'est certes pas limitée à un lieu, voire à un centre. Des tentatives de décentralisation seront progressivement organisées.

9. FAMILLE – ENFANCE – JEUNESSE

Les associations sportives, culturelles et les sociétés folkloriques sont l'essence même de la vie locale. Elles feront l'objet de toute l'attention requise cette année. Ainsi, les subsides communaux seront majorés pour les sociétés folkloriques.

Afin de soutenir davantage nos associations dans l'organisation de leurs activités, **la Ville a décidé de renforcer les ressources matérielles mises**

gratuitement à leur disposition par un certain nombre d'investissements :

- achat de barrières nadar pour 9.000 €
- maintenance des salles pour 50.000 €
- achat de praticables pour le service des fêtes pour 4.500 €
- achat de chapiteaux pour 20.000 €
- achat de mobilier d'équipement des salles communales pour 40.000 €
- achat de vaisselle destinée aux salles communales pour 10.000 €
- achat de matériels sportifs divers pour 5.000 €

Outre ce soutien matériel, **un guichet « Associations »** a été mis en place au sein du Service des Fêtes. L'objectif de ce guichet est d'**accompagner nos associations en se tenant à leur écoute et en les informant** des procédures à suivre, des conditions à respecter et des personnes à contacter quand ils souhaitent organiser telle ou telle activité au sein de notre entité.

Le guichet « Associations » pourra ainsi informer les organisateurs des différents services communaux susceptibles de les aider et également d'en assurer le relais.

10. SPORT

Nos infrastructures sportives doivent être améliorées et étoffées.

Ces projets peuvent être subsidiés par la Région Wallonne. Ils nécessitent cependant d'être étudiés et faire l'objet d'une analyse rigoureuse. Des montants ont donc été inscrits en conséquence. Ils concernent l'étude de l'implantation d'un complexe omnisports et celle des travaux nécessaires à la mise en conformité de la piscine.

Un montant sera également prévu pour des investissements généraux en terme de complément à apporter à l'existant.

L'année écoulée a aussi été le théâtre de quelques événements sportifs qui ont attiré une foule de passionnés.

Cette politique sera renforcée avec notamment l'accueil cette année du départ d'une étape du Tour de Wallonie.

Vous pouvez toutes et tous le constater : nous sommes dans la droite ligne de notre Déclaration de Politique Générale 2007-2012. Le fil rouge est bien respecté. Nous avançons.

Nous avons rencontré et entendu nos concitoyens. Nous cernons donc encore mieux leurs attentes et leurs besoins. Les projets de la majorité y répondent assurément bien.

Avec un budget toujours en boni, avec le concours des acteurs responsables, nous nous sommes dotés des moyens nécessaires pour donner un souffle nouveau à notre ville, au plus grand bénéfice des Binchoises et des Binchois.